

École élémentaire les Prés Verts et Grands Prés Verts
30 avenue Gabriel Fauré
35235 Thorigné Fouillard
ecole.0351765d@ac-rennes.f

Compte Rendu du Conseil d'école du Mardi 10 Mars 2026 à 18h 30

Présents

Parents d'élèves élus (RPE) : Damien Rolland, Aude Nédelec, Ludivine Péron, Amandine Plaigné, Claire Le Mentec, Anne-Claire Aussillous, Fanny Vuillemin

Enseignants

Tatiana Courtois, Louisanne Burlot, Rose Blécon, Katell Pédurand, Caroline Guillet, Céline Glémarec, Michèle Schumer, Marion Conan, Esthelle Straub, Grégory Josseaume, Sandrine Plantard, Pauline Prioux.

Elu : Madame Mahéo Adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Responsable périscolaire : Monsieur Bazire responsable du Pôle Enfance Jeunesse

Excusés : Solène Belliard, Guillaume Mol, Emelyne Boutin, Maëla Le Barbu.

Ordre du jour :

- ⌚ A. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école du 13 Novembre 2025
- ⌚ B. Sécurité (exercices incendie et PPMS)
- ⌚ C. Fonctionnement de l'école et avancement des projets de l'école
- ⌚ D. Liaison CM2/6ème et inscriptions au collège
- ⌚ E. Programme pHARe
- ⌚ F. Perspectives d'avenir :
 - Préparation de l'année 2026/2027 : Les effectifs
 - Le projet de réorganisation de l'école : état d'avancement : Sujet non traité en raison de l'échéance électorale.
- ⌚ H. La fête de l'école

Questions des parents :

Une grande partie des questions est prise en compte par l'ordre du jour. La question non abordée le sera en juin prochain.

[A. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 13 Novembre 2025](#)

La directrice demande si le compte-rendu est approuvé.

Approbation à l'unanimité.

Rappel de la neutralité nécessaire en cette période électorale. Ce conseil est particulier car il se situe en période préélectorale: nous ne pourrons débattre sur l'action municipale. L'école a une obligation de neutralité par rapport aux élections et à ses enjeux.

Rappel d'une règle : Pour toute question d'ordre pédagogique nous invitons les parents à se rapprocher tout d'abord des enseignants par le biais du cahier de correspondance. La Directrice se tient à votre disposition si nécessaire mais elle ne peut se substituer à l'enseignant. Un Représentant des parents d'élève peut se joindre à un parent qui en exprime le besoin.

Demander d'abord un rendez-vous à l'enseignant(e), envoyer si besoin un mail à la directrice qui le relayera à l'enseignant(e) concerné(e), possibilité pour le parent d'être accompagné d'un RPE.

Nous sommes ravis de proposer un conseil d'école permettant à chacun de faire évoluer notre école de manière constructive.

B. Sécurité et aménagement des locaux

Les **2ème exercice d'Alerte incendie ont eu** lieu le 10 février aux PV. Un 2ème exercice aura lieu aux GPV. Un 3ème exercice incendie sera également programmé. Un exercice « risques majeurs » a eu lieu avec déplacement des élèves dans une salle préétablie.

Nous avons également reçu le spécialiste départemental des PPMS, en charge de rédiger le support unique base de nos futurs plans de mise en sécurité. Il rédigera des préconisations pour garantir la sécurité des élèves.

Les exercices se sont déroulés dans le calme, les systèmes d'alerte ont fonctionné. Les personnels sont informés que le déclenchement de l'alerte est manuel et relève de la responsabilité de celui qui constate un danger.

C. Fonctionnement de l'école et avancement des projets

Question des parents : Généralité administrative

Suite à une question des parents d'élève sur l'envoi de mails et la protection des données (RGPD) nous notons la nécessité d'une vigilance accrue lors de l'envoi de mail.

Projets et actions pédagogiques divers

Les Projets de l'année avec déplacements Annexe 1

Les projets des classes ont été exposés aux familles des élèves concernés

Les CP : découverte de l'École d'Autrefois de Saint Gonlay et du château de La Hunaudaye.

Les CE1 : découverte du Château de La Hunaudaye.

Les CE2 une journée à Saint Just sur le thème de la Préhistoire, marche en forêt de Brocéliande autour de contes, visite du musée des Beaux Arts de Rennes, visite au Planétarium de Rennes.

Les CM1 découverte du milieu marin à Pléneuf Val André au Camp vert.

Les CM2 voyage d'une journée à Paris avec pour une classe, visite du musée d'Orsay ou musée des Arts Déco et les Invalides pour 2 autres.

Un projet collectif de fin d'année

Une journée sportive oc-organisée avec les services périscolaires est prévue le jeudi 4 juin lors de la fête du sport. Des activités sportives de type Sarbacane, hip hop, basket fauteuil ... seront mises en place en atelier.

Nous serons donc amenés à faire appel aux parents pour assurer la sécurité du site des Longrais. Nous notons la nécessité de solliciter et informer les parents assez tôt.

Des Projets divers par niveau : Annexe 1

Des interventions premiers secours

Nous profitons des compétences de Mme Straub et de son diplôme de secourisme pour organiser des séances d'apprentissage autour des premiers secours en accord avec le programme de l'Éducation Nationale. Cette action rentre dans le cadre d'un Pacte.

Les objectifs : adopter une attitude de prévention, se protéger et protéger autrui, alerter et intervenir.

Des séances ont été conduites dans toutes les classes de CE2 et CM1 en janvier et février. La dernière séance a eu lieu le 9 mars. Des séances seront conduites en CP et CE1 en juin dans le cadre d'un décloisonnement.

Madame Mahéo rappelle qu'il existe des sauveteurs citoyens sur la commune : par exemple en cas d'arrêt cardiaque, certains sauveteurs peuvent intervenir avant même les secours car ils sont sollicités par le biais d'une application. Il faut informer tout le monde dans les familles.

EVAR

Éducation à la vie affective et relationnelle . Il s'agit d'un enseignement obligatoire : laïc, neutre et scientifique. Dans les faits il existait déjà. Alors en quoi consiste-t- il ?

Il concerne les élèves de la maternelle à la fin de l'élémentaire, sans abord direct de la sexualité à ce niveau.

Il s'agit d'apprendre aux élèves les enjeux de la relation avec l'autre.

Objectifs : protéger les enfants, favoriser le respect de soi et des autres, prévenir les violences et les discriminations, apprendre le consentement dans la vie courante (exemple : Veux-tu jouer avec moi ? Apprendre à recevoir un refus), utiliser le numérique de manière responsable.

Voici les thèmes abordés :émotions, respect du corps, intimité, relations entre pairs, lutte contre le harcèlement, stéréotypes filles/garçons. Tous ces thèmes sont abordés selon l'âge des élèves.

Il vise au développement des compétences sociales.

L'Association Enfance et Partage interviendra auprès des classes de CM2, dans le cadre de l'EVAR.

Enseignement : Le savoir rouler

Question des parents :Projet Savoir Rouler

-Lors du dernier conseil d'école, il avait été noté dans le CR qu'une demande serait faite auprès de l'inspection pour prévoir une date de session d'agrément plus tôt que le 4 Mai à Thorigné-Fouillard. Pouvez-vous nous indiquer où en est cette demande?

-Pour l'instant, aucune communication n'a été faite concernant les dates des séances « Savoir Rouler à Vélo ».Serait-il possible de savoir où en est le projet pour les différentes classes?

-Lors du conseil d'école de juin dernier, la question des subventions avait été soulevée : il s'agissait de savoir si la mairie pourrait soutenir financièrement le projet « Savoir Rouler » s'il était intégré dans un cadre plus large, par exemple en tant que projet porté par la ville de Thorigné-Fouillard. Mme Mahéo n'avait pas la réponse et devait se renseigner à ce sujet. Pourriez-vous nous apporter des informations sur cette possibilité ?

Réponse des enseignants

Les élèves de CE2 ont passé le permis piéton.

Les élèves des classes de CP et CE1 ont suivi une sensibilisation aux déplacements dans la commune grâce à la venue du policier municipal. Le Savoir Rouler en Vélo est au programme de l'Éducation Nationale.

Nous sommes l'année 2 de la mise en place de ce programme. Nous réservons l'activité vélo aux élèves de CM1 CM2.

Des difficultés existent mais seront en partie surmontées:

- Nécessité de disposer de vélos et de les stocker pour les activités (en cours de réflexion)
- Nécessité de disposer de compétences spécifiques pour encadrer les séances
- Nécessité de constituer un « vivier » de personnes disponibles et ayant passé l'agrément vélo.

L'activité 2025 2026 est en phase de lancement.

Les CM1 ont bénéficié de la journée offerte par Rennes Métropole suite à la participation de l'école à l'action Mobil acteurs. L'association Breiz Mobility a encadré et animé 1h30 de déplacement en vélo pour tous les élèves de CM1.

La piste routière proposée par des gendarmes s'est installée aux Longrais permettant aux élèves de CM2 de passer leur permis vélo. La grande majorité des élèves l'a obtenu.

La Mairie cotise auprès de la Gendarmerie Nationale pour qu'il y ait une intervention chaque année de leur part pour faire passer le permis vélo.

Des dates de passage de l'agrément vélo ont été proposées aux parents des élèves qui souhaitent participer aux action de l'école :

- Le 3 avril à l'école élémentaire Le Chevré à Acigné - session de 14h30
- le 3 avril à l'école élémentaire le Chevré à Acigné - session de 17h30

- [Le 28 avril](#) à l'école élémentaire Le grands Prés verts - session de 14h30
- [Le 28 avril](#) à l'école élémentaire Le grands Prés verts - session de 17h30
- [le 4 mai](#) à l'école élémentaire La Pince Guerrière - session de 17h30

La Directrice va demander à la Conseillère Pédagogique s'il y a des inscriptions.

Les AESH peuvent passer l'agrément sur le temps de classe.

Nous resolliciterons le policier municipal pour le contrôle des vélos. Mais cette fois notre demande est un passage par classe dans l'enceinte de l'école

L'agrément est valable 5 ans. Il sera proposé à tous les parents d'élèves de l'école du CP au CM2. Les bénévoles seront sollicités pour accompagner des sorties de toutes les classes selon les besoins. Avoir l'agrément n'entraîne pas un engagement à participer obligatoirement à toutes les sorties.

Il nous faudra mobiliser les parents régulièrement car ils seront nécessaires pour passer le savoir rouler.

Nous remercions les 34 parents qui ont passé l'agrément en 2025.

Nous remercions également les parents qui s'inscriront cette année.

[Financement des projets : Annexe 2](#)

[D. Liaison CM2/6ème et inscriptions au collège et GS /CP](#)

La procédure officielle d'inscription au collège a commencé. Les familles ont reçu le 1er document de collecte d'information administrative appelé Volet 1. Le Volet 2 sera distribué d'ici peu. Dans ce document les familles se positionnent et choisissent de scolariser leur enfant dans un établissement public ou privé. Une procédure de dérogation pour accéder à un collège public autre que celui du secteur est à réaliser sur « Démarches Simplifiées ».

Les parents ont été informés par mail mais ne seront pas relancés par l'école car contrairement aux années passées la Directrice n'est pas en charge du suivi de ce dossier au-delà de la collecte des Volets 1 et 2.

Les élèves qui sont inscrits dans un collège public iront visiter le collège des Gayeulles en fin d'année.

La démarche d'inscription est automatique pour le collège de secteur et s'effectue sur « Démarche simplifiée » en cas de dérogation dans un autre collège public. En cas de difficulté, il faut solliciter la directrice et/ou joindre le CCAS.

Un conseiller numérique assure également des permanences à la médiathèque.

Les élèves de 6^{ème} bilingue anglais allemand ont été accueillis en décembre par les CM2 autour d'un goûter.

[Liaison GS/CP](#)

Un conseil de cycle aura lieu au mois de mars pour permettre aux enseignants d'échanger notamment à propos des évaluations nationales et pour anticiper l'organisation 2026 2027.

Évaluation CP et CE1 : Les CP ont passé des évaluations en septembre puis en janvier.

Les élèves de maternelle défilèrent lors du Carnaval le 20 avril.

Chaque année les élèves de GS passent une demi-journée dans les classes de CP, lors d'un décloisonnement : les CP vont lire des histoires à des petits groupes de GS pendant que les autres visitent les locaux.

Portes ouvertes CP/CE1 le jeudi 9 avril après la classe.

[E. Programme pHARe](#)

Point d'étape : Le programme pHARe vise à lutter contre le HARcèlement et les intimidations. Au niveau de l'école élémentaire nous intervenons dès que nous constatons ou que nous sommes informés d'une situation d'intimidation. Nous nous concertons et essayons de voir quelle méthode est la plus adaptée à la situation. Nous écoutons les élèves concernés, des élèves témoins et les élèves cibles et contactons les familles de l'enfant en situation de mal-être.

Nous disposons de la méthode des préoccupations partagées proposée par l'éducation nationale, que nous nous approprions depuis le début de l'année scolaire. Cette méthode mise sur une prise de conscience du mal être d'un enfant, puis sur la réaction positive du groupe choisi. Les parents des élèves intimidateurs ne sont pas

informés si la situation d'intimidation prend fin. L'écosystème École s'est donc rééquilibré. Dans le cas contraire si l'élève ne change pas d'attitude et devient harceleur nous en informons les parents et mettons en place le protocole pHARe.

Deux cellules bien-être, une sur chaque site est constituée et en cours de formation.
Aux PV : Grégory Josseaume, Rose Blécon, Tatiana Courtois
Aux GPV : Céline Glémarec, Michèle Schumer, Tatiana Courtois et Solène Belliard
Nous avons déjà résolu plusieurs situations en appliquant des méthodes différentes.

Le protocole pHARe est accessible dans le règlement intérieur.

F. Perspectives d'avenir

Une porte ouverte des classes de CP/CE1 permettra aux familles de découvrir l'école élémentaire, le jeudi 9 avril 2026 de 16h30 à 18h30.

Effectifs, perspectives : Annexe 3

Nous constatons une baisse d'effectif liée à une baisse démographique générale.
Dans l'école nous dénombrons 17 enseignants et 5 AESH qui accompagnent 13 élèves en situation de Handicap.

Les investissements

Voici la liste des investissements réalisés dans l'école élémentaire depuis la rentrée :

- Réalisation de l'organigramme des clés
- Écran d'ordinateur grand format dans les bureaux de la Direction
- Aux PV, pose de 2 nouveaux volets roulants aux PV classe de GJ
- Installation de 2 bancs des copains, un par site : la Directrice va passer dans les classes.
- 1 table de tennis de table aux GPV
- Banquettes et coussins pour la bibliothèque des GPV

Attente des décisions de l'année 2026
Attente d'un début de renouvellement des TNI.

Les travaux dans l'école

Question des parents : Travaux à proximité de l'école

État du chemin entre l'école des Grands Prés Verts et la salle des Longrais

Le chemin reliant l'école des Grands Prés Verts à la salle des Longrais, utilisé régulièrement pour les séances d'EPS et les activités extrascolaires, est actuellement très boueux voire glissant. Bien qu'il existe un autre itinéraire permettant d'éviter la boue, celui-ci allonge le temps de trajet.
Serait-il possible d'envisager un aménagement de ce chemin pour le rendre plus sûr pour les enfants pour préserver l'état de la salle.

Réponse de l'élue :

Demande de surveillance par les services techniques municipaux.
Une partie du chemin a été recouvert d'enrobé, une autre ensablée pour la perméabilité des sols. Le chemin sera sans doute recouvert d'enrobé. Vigilance de la municipalité sur la sécurisation du parcours en période de pluie.

Question des parents : État des escaliers côté stade (CP/CE1)

Lors du dernier conseil d'école, nous avons fait remonter le mauvais état des escaliers côté stade (CP/CE1). Mme Mahéo avait répondu qu'une demande ATAL avait été déposée en octobre ainsi qu'une demande de financement de type investissement 2026. Les escaliers sont actuellement toujours dans le même état.
Serait-il possible de savoir quand la remise en état sera réalisée?

Réponse de l'élue :

La ligne budgétaire est votée (5000€) : l'intervention sera réalisée par une société extérieure.

Question des parents : Le projet de réorganisation de l'école élémentaire

Question des parents : Espace préau et restauration scolaire dans le projet d'extension aux GPV

L'espace préau actuel des GPV, situé en bordure des bâtiments le long des murs, semble aujourd'hui insuffisant et peu adapté pour protéger les élèves lors des récréations en cas de pluie. Or, à la rentrée 2028, cinq classes supplémentaires, actuellement installées sur le site des Prés Verts, viendront s'ajouter aux Grands Prés Verts. Est-ce que le projet d'extension des GPV prend en compte cette problématique? Plusieurs familles s'en inquiètent dans la mesure où actuellement la capacité à accueillir et abriter l'ensemble des élèves lors des pauses méridiennes aux Prés Verts est régulièrement remontée dans les commissions du temps du midi.

De la même façon, la cantine des GPV sera-t-elle agrandie pour répondre à cette augmentation des effectifs?

Ce sujet ne peut être abordé car il s'agit d'une question nous projetant sur un projet futur.

Ce sujet sera abordé au 3ème conseil d'école.

H. La fête de l'école

Elle est fixée au samedi 27 juin toute la journée de 10h à 16h. Elle réunira l'école maternelle et l'école élémentaire aux Longrais.

Parole aux parents d'élèves : Ils proposeront la même organisation que l'année dernière. La majorité des stands sera gratuite.

Chasse aux œufs prévue bientôt, une vente de pizzas, la boum des CM2 en fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 20h10.

Date du prochain conseil d'école le jeudi 11 juin 2026 à 18h30.

Les secrétaires : Caroline Guillet et Céline Glémarec

Signature de la directrice

Louisanne BURLOT